

224C0906
FR00140050Q2-OP008-R03

14 juin 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT

(Euronext Growth Paris)

Le 13 juin 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT (« MND »), déposée par Société Générale, agissant pour le compte de la société L&M Infra¹ (cf. D&I 224C00890 du 13 juin 2024).

La note d'information de la société L&M Infra (visa n°24-221 du 13 juin 2024) et la note en réponse de la société MND (visa n°24-222 du 13 juin 2024) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 17 juin au 28 juin 2024 inclus**.

Gilbert Dupont se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions MND non détenues par l'initiateur.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois regroupant les participations dans MND du concert constitué par Cheyne European Strategic Value Credit Fund SCS, le président directeur général de MND, Xavier Gallot-Lavallée, et Montagne et Vallée (société par actions simplifiée détenue à hauteur de 80,15% du capital et des droits de vote par Xavier Gallot-Lavallée).